



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## SAINT GEORGES DE L'ARGOAT – Constitution de société

**Référence : L021883**

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 27 octobre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 16/10/2023, il a été constitué une SCI à capital variable dénommée : SAINT GEORGES DE L'ARGOAT Siège social : 11 rue Jean Perrin, 22190 PLÉRIN Capital minimum : 100€ Capital initial : 100€ Capital maximum : 10.000.000€ Objet : o L'acquisition, la prise à bail, la gestion, l'aménagement de tout terrain, bâtiment et immeuble, o L'acquisition, la cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales, actions, o La mise en valeur et la location des bâtiments, terrains ou immeubles nus ainsi acquis dont la société aura la propriété ou la jouissance Gérance : M. Arnaud DEKYTSPOTTER, Quai Jean Bart, , Capitainerie, 22520 BINIC, Mme Giada BERTONE, Quai Jean Bart, Capitainerie, 22520 BINIC Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC

[Consulter cette annonce en ligne](#)